

Énergies — Analyse

Le marché de l'électricité envoie tous les mauvais signaux

Les dirigeants européens s'en félicitent : les prix de l'électricité reculent nettement et deviennent même négatifs durant de longues périodes. Pourtant, ces épisodes envoient des signaux délétères qui découragent les investissements indispensables à la transition énergétique.

Martine Orange

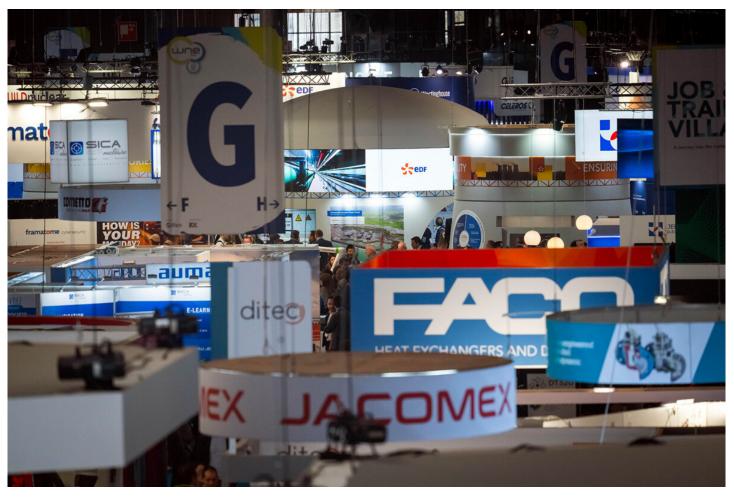
20 novembre 2025 à 11h55

Le soulagement est général chez les dirigeants européens : la crise de l'énergie est vraiment derrière eux. Les prix du gaz et du pétrole sont retombés. Quant à l'électricité, après avoir atteint des sommets stratosphériques fin 2022 et en 2023, elle a retrouvé des niveaux acceptables. Le prix du mégawattheure oscille en moyenne entre 30 et 60 euros. Il arrive même qu'à certaines heures de la journée, il soit négatif, sur le marché spot.

Plus besoin de se préoccuper d'ajustements et de projets de réforme, comme cela avait été évoqué dans l'affolement général de la flambée de l'énergie par la Commission européenne : le marché européen de l'électricité fonctionne parfaitement et a prouvé sa pleine efficacité.

Même les mises en garde du <u>rapport Draghi</u>, dénonçant la prise de contrôle par une poignée de grandes maisons de négoce et de trading, l'opacité régnante des pratiques financières sur ce marché non régulé et non contrôlé, rendant possibles toutes les manipulations, et faisant peser un risque systémique sur l'organisation de la production électrique et sur les marchés financiers européens, ont été promptement enterrées. Les prix sont bas, donc la concurrence joue son rôle et les marchés en témoignent.

Si la baisse des prix du mégawattheure ne peut qu'être saluée par les consommateurs – encore que ceuxci n'en voient que partiellement les effets, la hausse des taxes sur l'énergie ayant annulé l'essentiel de la baisse –, conclure pour autant que le marché de l'électricité a démontré sa pleine efficacité et est le mécanisme le plus approprié pour organiser le système électrique européen est plus discutable.



Stands des entreprises lors du salon mondial du nucléaire le 4 novembre 2025, à Paris. © Photo Eric Tschaen / Rea

Depuis des années, nombre d'experts et d'économistes ont dénoncé cette croyance dans <u>les bienfaits de la main invisible du marché</u> pour l'organisation d'un système électrique. Les mécanismes de marché, n'ontils cessé de répéter, ne sont pas adaptés à un produit non stockable, soumis à des impératifs physiques non aménageables – le réseau doit toujours être alimenté à une puissance de 50 hertz sous peine de s'écrouler –, qui donnent de fait un pouvoir dominant aux producteurs.

Selon eux, compte tenu de l'importance stratégique de ce bien essentiel, de l'intensité capitalistique des investissements pour la production et la distribution, la régulation offre un cadre stable bien plus sûr que le marché.

Autant d'arguments que la Commission européenne, tout à sa doxa de la concurrence libre et non faussée, n'a jamais voulu entendre. Et aujourd'hui encore moins qu'avant.

L'alerte des prix négatifs

Est-il possible cependant de soutenir que le marché fonctionne de façon optimale quand il affiche régulièrement des prix négatifs. Cette réalité quasi inexistante avant 2020 n'a cessé de s'amplifier ces trois dernières années, au fur et à mesure que la production des énergies renouvelables montait en puissance.

En 2024, selon les chiffres de RTE, le gestionnaire de réseau, la Finlande a enregistré 722 heures à des prix négatifs, l'Allemagne 457 heures à prix négatifs, les Pays-Bas 458 heures, l'Espagne 247 heures, la France 361 heures. Le phénomène s'est encore aggravé en 2025, la France enregistrant quelque 500 heures à des prix

négatifs. Sur le marché spot, les cours sont parfois tombés entre 30 et 50 euros, voire plus en dessous de zéro.

Sur tous les marchés de matières premières, des prix négatifs sont une alerte rouge, signalant de graves dysfonctionnements. Il suffit de se rappeler <u>ce jour d'avril 2020</u>, au début de la crise du covid, où les cours du pétrole sur le marché américain avaient clôturé à – 37,63 dollars. La panique avait été générale dans la sphère financière.

Mais sur le marché européen de l'électricité, ces prix négatifs ne suscitent pas la moindre inquiétude, pas même un quelconque questionnement.

« La principale faille réside dans le fait d'avoir accordé un accès prioritaire et illimité aux énergies renouvelables par ailleurs subventionnées. »

Un expert du marché de l'électricité

« Le marché joue pleinement son rôle. Ces prix négatifs indiquent un surcroît d'offre par rapport à la demande. Car la consommation électrique a beaucoup baissé, en raison du ralentissement économique, de la désindustrialisation en Europe, d'une meilleure efficacité énergétique aussi », analyse François Lévêque, professeur d'économie à l'École des mines de Paris.

Le gestionnaire de réseau RTE partage cette analyse. « Les prix négatifs ne sont pas en soi une anomalie du fonctionnement du marché. En théorie, le prix négatif constitue un signal économique légitime, encourageant les consommateurs à augmenter leur consommation lors des périodes de forte production renouvelable, et les producteurs disposant d'unités pilotables à baisser leur niveau de production », écrit-il dans son bilan électrique 2024.

À une différence notable près, comme le reconnaît le gestionnaire de réseau lui-même : la théorie ne rejoint pas la réalité. Le signal-prix, mètre étalon de l'économie libérale, ne fonctionne pas en matière de consommation d'électricité.

« Il existe en France des tarifications différentes entre les heures pleines et les heures creuses, qui ont été modifiées récemment pour tenir compte des énergies renouvelables, pour inciter des consommations différenciées. Mais cela joue à la marge : on diffère le lancement d'un lave-linge ou d'un chauffe-eau électrique. Mais pour le reste, la consommation électrique s'inscrit dans des modes de vie, dans les usages. Personne ne vit les yeux rivés sur le marché spot de l'électricité. On ne mange pas à minuit sous prétexte que le kilowattheure coûte moins cher à cette heure-là si on utilise le four », ironise un connaisseur du marché de l'électricité.

Dysfonctionnements structurels

Cette vision dispensée par les autorités de régulation d'un marché parfaitement opérationnel en dépit de prix négatifs de plus en plus fréquents est contestée par de nombreux économistes et experts. Pour eux, ces signaux sont la marque de défauts structurels dans l'organisation du système électrique européen.

« La principale faille réside dans le fait d'avoir accordé un accès prioritaire et illimité aux énergies renouvelables par ailleurs subventionnées. Elles ne sont tenues à aucun engagement. Elles n'ont aucune incitation à participer à l'équilibre instantané du réseau et à l'équilibre des prix », explique l'un d'entre eux.

Afin de soutenir le développement des énergies renouvelables, les gouvernements européens ont accordé de grandes facilités et d'importantes garanties financières à tous les projets, essentiellement privés, à partir de la fin des années 1990. Outre cet accès prioritaire aux réseaux, ils ont obtenu des garanties de rachat de leur production hors de toute référence au marché. Selon les contrats, ces garanties peuvent aller de 120 à 180 euros le mégawattheure pendant quinze ou vingt ans.

À certaines heures, des centaines de mégawattheures se déversent d'un pays à l'autre, venant perturber tout l'équilibre du système.

Les gouvernements ont commencé à réviser à la baisse les subventions accordées par le passé. Mais certains contrats anciens subsistent. Surtout, les producteurs d'énergies renouvelables ont toujours des garanties de prix de rachat. Quel que soit le prix sur le marché même s'il est négatif, ils savent qu'ils toucheront 70, 90 voire 100 euros le mégawattheure, sans être tenus jusqu'à peu de participer à l'équilibre du réseau et des prix.

En réponse à nos questions, le gestionnaire de réseau assure que plusieurs textes ont été passés en 2023 et 2024 pour pallier ces dysfonctionnements. Désormais, les producteurs d'énergies renouvelables ont « les mêmes droits et les mêmes devoirs » que les autres producteurs et sont dans l'obligation de s'effacer ou de limiter leur production en cas de surproduction. Leur écrêtement cependant paraît limité.

De plus, ces règles ne semblent pas être en vigueur dans tous les pays européens. Et à certaines heures, particulièrement entre midi et 16 heures, des centaines de mégawattheures se déversent d'un pays à l'autre, venant perturber tout l'équilibre du système.

La mise en danger de la sécurité électrique

Ces dysfonctionnements ont des conséquences bien plus lourdes qu'il n'y paraît. Car pendant que les producteurs d'énergies renouvelables bénéficient de garantie de prix d'achat, les autres perdent de l'argent sur chaque heure à prix négatif. Plutôt que de maintenir des unités de production en perdant de l'argent, beaucoup préfèrent les arrêter.

C'est une des causes qui ont provoqué <u>le black-out en Espagne en avril</u>. Les énergies renouvelables, ce jour-là, assuraient plus de 70 % de la production intérieure du pays, et des producteurs ont jugé inutile de maintenir leurs centrales thermiques en production et même en veille : ils allaient perdre de l'argent. Mais un incident est survenu. Une centrale solaire dans le sud de l'Espagne a commencé à enregistrer de fortes variations de courant, le gestionnaire de réseau n'a pas trouvé le nombre d'unités de secours indispensables pour maintenir l'équilibre du réseau. Celui-ci s'est écroulé.

Le coût de ce black-out n'a pas été officiellement chiffré : il se situerait entre 500 millions et un milliard d'euros. Mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Car les prix négatifs sur les marchés engendrent aussi d'importantes pertes à la fois pour les producteurs mais aussi pour les finances publiques dans tous les pays européens : il faut bien honorer les garanties de prix de rachat consenties aux producteurs d'énergies renouvelables, puisque les prix de marché ne permettent pas de leur offrir une rémunération correcte.

À combien s'élève l'addition ? Mystère. Qui paie ? Là, point d'hésitation, les consommateurs et les contribuables.

Les effets délétères des défaillances de marché

À court comme à long terme, ces prix négatifs sont autant de mauvais signaux envoyés par le marché pour construire une véritable stratégie d'indépendance et de transition énergétique.

L'excès d'une surproduction non contrôlée avec les dérèglements de cours qu'elle provoque n'est pas une incitation à la sobriété, à la maîtrise et aux indispensables économies d'énergie. Pourquoi engager des investissements lourds, lancer de coûteux programmes de rénovation thermique, chercher à modifier certains usages, si le marché indique qu'il n'y a pas de problème, que l'énergie est abondante, même trop abondante?

Les effets délétères de ces défaillances de marché se font déjà sentir. Les difficultés rencontrées par <u>le</u> <u>groupe danois Ørsted</u>, le plus grand fabricant d'éoliennes en mer, en apportent une démonstration : il enregistre annulation de projet sur annulation de projet. Dans tous les pays européens, le développement des énergies renouvelables est revu à la baisse voire différé.

Dans le même temps, les producteurs ferment des centrales thermiques, pas assez rentables, et pourtant indispensables pour assurer la stabilité du réseau, tant que les infrastructures ne seront pas adaptées au bouleversement provoqué par l'émergence des énergies renouvelables.

À s'en tenir à un simple gestionnaire, ces décisions sont des plus raisonnables. Comme il a été des plus avisé d'un point de vue comptable pour l'Allemagne de devenir dépendante du gaz russe pendant des années parce qu'il était le moins cher. La suite a démontré la pertinence de ce raisonnement : l'Europe l'a payé très cher.

Une stratégie énergétique ne peut pas se déterminer en fonction des cours de Bourse du moment. Elle a besoin d'une politique, d'une planification, d'un cadre sûr et stable, car elle se construit sur des décennies. C'est tout ce que le marché ne peut pas offrir. Et pourtant l'Europe a décidé de s'en remettre à lui, au risque de dysfonctionnements aggravés, de pénuries, de destructions économiques et sociales.

Martine Orange

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris. RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Carine Fouteau